

I. II. III. IV. VI.

## AVIS DE MARCHE

### SERVICES

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

##### I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

EPA Euroméditerranée, 10 Place de la Joliette B.P. 52620, à l'attention de M. le directeur général de l'établissement Public d'aménagement EUROMEDITERRANEE, F-13567 Marseille Cedex 02.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.euromediterranee.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

EPAEM, 10 Place de la Joliette B.P. 52620, Contact : Mme Sanmartin, F-13456 Marseille Cedex 02. Tél. 04 91 14 45 25.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

URL : <http://euromediterranee.e-marchespublics.com>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

EPAEM, les Docks - 10 Place de la Joliette B.P. 52620, à l'attention de M. le directeur général, F-13567 Marseille Cedex 02.

##### I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Autre.

Autre.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

#### SECTION II : OBJET DU MARCHE

##### II.1) DESCRIPTION

###### II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

étude de programmation pour accompagner la mutation des entreprises sur le site de l'extension d'euroméditerranée.

###### II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services.

Catégorie de service : n°10.

###### II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

###### II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

###### II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

étude de programmation pour accompagner la mutation des entreprises sur le site de l'extension

II.1) DESCRIPTION

d'euroméditerranée.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

79311000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Non.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Options :

Non.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Durée en mois : 8 (à compter de la date d'attribution du contrat).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Pas de garanties exigées.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Paiement par virement à 30 jours.

Financement sur le budget de l'epaem.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Lettre de candidature

- attestation sur l'honneur, en application de l'article 44 du code des marchés publics au terme de laquelle le candidat atteste ne rentrer dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics.

III.2.2) Capacité économique et financière :

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Toutes pièces permettant au candidat de justifier qu'il possède les capacités professionnelles et techniques pour intervenir dans les domaines suivants :

### III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

- expertise et conseil dans le domaine du développement des entreprises et économiques des territoires,
- expertise en méthode d'enquête et traitement des bases de données économiques (références en matière d'organisation et de traitement d'enquêtes),
- immobilier d'entreprises

- certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

### III.2.4) Marchés réservés :

#### III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

##### III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

##### III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Oui.

## SECTION IV : PROCEDURE

### IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

#### IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

#### IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

#### IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

### IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

#### IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur technique. Pondération : 70.

2. prix. Pondération : 30.

#### IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

### IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

2010/002.

#### IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

#### IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

#### IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

26 mars 2010 - 17:00.

#### IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

#### IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

#### IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

#### IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

)

### SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

#### VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

#### VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

#### VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat par le service gestionnaire, selon les modalités suivantes :

Par simple demande au service gestionnaire :  
aurore.sanmartin@euromediterranee.fr

Afin de recevoir les documents de la consultation dans les plus brefs délais, merci de mettre toutes ces adresses en copie.

—Par courrier à l'adresse suivante :

établissement public d'aménagement euromediterranee  
les docks - 10 place de la joliette- B.P. 52620  
13567 - marseille Cedex 02

En précisant l'objet de votre demande sur l'enveloppe : demande de dossier de consultation des entreprises concernant le marché " Etude de programmation pour accompagner la mutation des entreprises sur le site de l'extension d'euroméditerranée"

—Par fax au 04 91 14 45 01. A l'attention de Mme Sanmartin

—Téléchargeable sur le site : <http://euromediterranee.e-marchespublics.com>.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 1.e.r février 2010.

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Marseille, 22-24 rue Breteuil, F-13281 Marseille Cedex 06. E-mail : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr). Tél. 04 91 13 48 30. URL : <http://www.ta-marseille.juradm..> Fax 04 91 13 48 30.

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal Administratif de Marseille, 22-24 rue Breteuil, F-13281 Marseille Cedex 06. E-mail : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr). Tél. 04 91 13 48 30. URL : <http://www.ta-marseille.juradm..> Fax 04 91 13 48 30.

##### VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel : avant la conclusion du contrat

Délai de droit commun : 2 mois à compter de la réception de la lettre de rejet.

##### VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

#### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

1.e.r février 2010.